

le **M**ouvement



L'automne arrive à grand pas!

Prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 9 octobre pour le congé de l'Action de grâce

Bureau municipal
819 362-2712

Heures d'ouverture
Du lundi au jeudi
de 9 h à 16 h30 et
le vendredi de 9h à 12h30

290, route 165 Sud, C.P. 245,
Plessisville (Québec) G6L 2Y7
info@paroisseplessisville.com



Mot du conseil

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Nous espérons que les vacances ont été bonnes et que la rentrée s'est bien déroulée. Nous souhaitons une belle année scolaire aux étudiants et au personnel de l'éducation. L'automne commence déjà à montrer ses couleurs et nous vous invitons à participer aux différentes activités proposées dans la région.

Nous tenons à remercier tous les employés saisonniers qui ont œuvré aux travaux publics ainsi qu'au camp de jour durant l'été. Ce fût une première expérience pour le regroupement des camps de jour de la Paroisse et de la Ville. Ce sont autour de 400 jeunes qui ont pu profiter des nombreuses activités organisées par l'équipe d'animateurs qui peut dire « mission accomplie »! Le défi était de taille et vous l'avez relevé haut la main. Une évaluation de cette première édition sera faite pour cibler les points positifs et les points à améliorer.

Une entente intermunicipale a été conclue avec la Ville de Plessisville qui permettra l'embauche d'une nouvelle ressource qui s'occupera de l'application du règlement sur les nuisances. Nous recevons de plus en plus de plaintes à cet égard et nous vous invitons à être vigilants et à respecter la réglementation en vigueur. Il en va de même pour la vitesse sur nos routes et nos rangs. Merci de vous assurer que nos jeunes familles y sont en sécurité lorsqu'elles circulent à pied ou à vélo.

Une étape importante a été franchie dans le dossier du regroupement municipal. Les deux conseils municipaux ont adopté à l'unanimité le règlement autorisant le dépôt de la demande commune de regroupement auprès de la ministre des Affaires municipales et de l'habitation. Nous vous rappelons que tous les détails entourant cet important dossier sont disponibles au www.ensembleplessisville.info. L'échéancier prévoit un regroupement effectif au 1er janvier 2024.

Afin de faciliter la transition, nous travaillons déjà à arrimer certains règlements et façons de faire. Les équipes de travail collaborent sur différents dossiers depuis déjà un bon moment et nous les remercions pour leur ouverture. Nous sommes très proactifs dans la planification de cet important changement, afin que tout se passe bien et dans le respect de tous les employés impliqués.

Informations générales

Services municipaux
819 362-2712

Renseignements généraux.....#4401

Entretien des routes.....#4406

Matières résiduelles.....#4401

Animaux perdus.....#4406

Bibliothèque.....#4405

Collectes des encombrants

O.R.A.P.É. :.....819 362-0001

Feu (permis de)

MRC de l'Érable.....819 362-2333
poste 1254

Urgence municipale Fins de semaines et soirées

819 621-9049

Évidemment, nous sommes très fébriles quant aux semaines et mois à venir. Après plusieurs mois de travail, nous entrevoyons positivement ce nouveau historique pour la communauté Plessisvilloise. Nous vous rappelons que nous sommes disponibles pour entendre vos inquiétudes et vos préoccupations. N'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel automne haut en couleur et ensoleillé.

Jean-François, Bélinda, Annick, Jonathan, Rémi, Marc et Joanie





Administration générale

Séance extraordinaire du conseil du 26 juin 2023

Le conseil municipal ratifie l'embauche des employés saisonniers en voirie : M. Nathan Cloutier et M. Ahmed Rwagasana. La description de tâches, le salaire et les conditions de travail convenus seront consignés dans une entente de travail signée par les employés et la directrice générale.

Le conseil municipal approuve l'embauche de M. Thomas Evers et M. René Daigle, emplois permanents, comme ouvriers de voirie. La description de tâches, le salaire et les conditions de travail convenus seront consignés dans une entente de travail signée par les employés et la directrice générale.

Retenir la soumission conforme de Gaudreau Environnement inc. pour la collecte des plastiques agricoles 2023-2024 pour un contrat d'un an et demi au montant de 9 976.32 \$ plus les taxes totalisant 11 470.28 \$

La greffière-trésorière est autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document pour la prise de l'assurance collective avec la compagnie Desjardins Sécurité Financière pour le renouvellement de la tarification du régime d'assurance collective no 866056 qui prendra effet le 1er juillet pour une durée d'un an et selon la proposition « Situation négociée Atout 2-25 option IH / ILD 27 semaines ».

Vente à l'entreprise 9251-5832 QC inc. du terrain situé sur le lot 6 579 924 du cadastre du Québec, circonscription foncière d'Arthabaska.

Adoption du règlement no 664-23, règlement régissant la démolition d'immeubles. Le maire et la greffière-trésorière sont autorisés à signer ce règlement pour et au nom de la municipalité.

Séance ordinaire du conseil du 4 juillet 2023

Ratification des comptes payés en juin et autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 441 172.24\$.

La greffière-trésorière est autorisée à verser une aide financière de 550 \$ à l'organisme Agri-intégration pour la création d'une capsule vidéo.

Le conseil municipal ajuste le salaire de l'employé numéro 04-129, à partir du 22 mai 2023, poste temps plein, 40 heures/semaine. La description des tâches, le salaire et les conditions de travail convenus sont consignés dans une entente de travail signée par l'employé et la directrice générale.

Le conseil municipal approuve la nomination de M. Pascal Tourigny au titre de chef d'équipe par intérim dans le département des travaux publics, rétroactif au 29 mai 2023. La description de tâches, le salaire et les conditions de travail convenus sont consignés dans une entente de travail signée par l'employé et la directrice générale.

Le conseil adopte la politique familiale et la Politique municipale amie des aînées (MADA) 2023-2025 ainsi que le plan d'action s'y rattachant. Nommer ultérieurement les membres du comité de suivi.

Retenir les services de Me Juliette Roberge, avocate, du cabinet Lambert Therrien s.e.n.c., pour agir à titre de procureure suppléante de la Municipalité de la Paroisse de Plessisville à la Cour municipale commune de Plessisville, en cas d'impossibilité d'agir de Me Gabriel Bordeleau ou de Me Jean-Philippe La Haye dans l'un ou l'autre des dossiers, au même tarif horaire de 150 \$ plus les frais de déplacement, suivant l'offre de services datée du 13 juin 2023. Également d'autoriser l'un ou l'autre des avocats ci-dessus nommés à délivrer, au nom de la Municipalité de la Paroisse de Plessisville, un constat d'infraction pour toute infraction à l'une des dispositions d'un règlement, d'une résolution ou d'une ordonnance du Conseil, du Code de la sécurité routière ou d'un règlement adopté sous son empire.

Séances ordinaires du conseil municipal pour 2023

9 janvier (2e lundi)

6 février

6 mars

3 avril

1er mai

5 juin

4 juillet (mardi)

7 août

5 septembre (mardi)

2 octobre

6 novembre

4 décembre

18 décembre (3e lundi)

Les séances ordinaires du conseil municipal débutent à 20 h.

Administration générale (suite)

Le conseil de la municipalité de la Paroisse de Plessisville autorise la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax à effectuer l'entretien d'hiver sur la portion de la route Sainte-Sophie sur son territoire, à partir de la limite de nos municipalités respectives jusqu'à la jonction de la route 165 Sud.

Le conseil de la municipalité de la Paroisse de Plessisville demande à la MRC de L'Érable le versement d'un montant de 59 386,47 \$, tel que prévu au tableau de répartition fourni par la MRC de L'Érable. La municipalité entend réaliser des travaux d'asphaltage sur certaines routes de la municipalité. Elle s'engage également à utiliser ces sommes conformément aux dispositions de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales, ainsi qu'à l'article 4 du règlement no 297 de la MRC soit pour :

- la réfection ou l'entretien de toute ou une partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable;
- des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport de ces substances. Cette résolution sera transmise à la MRC de l'Érable.

Approuver les travaux mentionnés au décompte progressif no 5, réalisés par E.M.P. inc., en date 19 juin 2023 pour la réfection du petit rang 10, au montant de 89 470,58\$ incluant les taxes applicables. La municipalité autorise la greffière-trésorière à procéder au paiement d'une somme de 87 268,15\$ incluant les taxes applicables, tenant compte de la libération de la retenue de 5% suite à la réception provisoire. Il est de plus résolu d'autoriser la greffière-trésorière à procéder au paiement du 5% restant de la retenue contractuelle incluant les taxes applicables, à la réception définitive des travaux.

Le conseil municipal accorde le contrat pour la vidange, le transport et la disposition des boues de fosses septiques à l'entreprise Gaudreau Environnement inc. au montant de 165 340,90 \$ incluant les taxes. Les travaux doivent être réalisés conformément aux spécifications énumérées dans le devis technique accompagnant la demande de soumissions.

Adoption du règlement no 669-23, règlement modifiant le règlement no 666-23 afin d'augmenter l'emprunt pour un montant additionnel de 600 000\$. Le maire et la greffière-trésorière sont autorisés à signer ce règlement pour et au nom de la municipalité.

Adoption du règlement no 670-23, règlement permettant l'octroi d'un permis à l'entreprise 9251-5832 QC Inc., à des fins de service de garde éducatif à l'enfance. Le maire et la greffière-trésorière sont autorisés à signer ce règlement pour et au nom de la municipalité.

Séance ordinaire

du conseil du 7 août 2023

Ratification des comptes payés en juillet et autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 438 366,74\$.

Inscription de Mme Johanne Dubois au colloque de zone de l'ADMQ qui se tiendra le 14 septembre 2023 au Manoir du Lac William au coût de 120\$ plus taxes.

Autoriser la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Plessisville l'Entente intermunicipale pour la gestion, la collecte, le transport et le traitement des matières recyclables de la MRC de L'Érable 2023-2028. Un exemplaire de la présente résolution sera transmis à la MRC de l'Érable.

Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Plessisville, la convention d'aide financière dans le cadre du Volet Entretien du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) avec le ministre des Transports.

Le conseil municipal accorde le contrat pour l'ajout d'un panneau électrique à la compagnie Électrique Expert SG Inc. au montant d'environ 8 221,72\$(avant taxes) tel que décrit dans la soumission reçue en date du 12 juillet 2023.

Adoption du règlement no 668-23, règlement décrétant un emprunt de 520 000\$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'habitation accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023). Le maire et la greffière-trésorière sont autorisés à signer ce règlement pour et au nom de la municipalité.

Adopter le règlement no 671-23 autorisant la présentation d'une demande commune de regroupement du territoire de la municipalité de la Paroisse de Plessisville avec celui de la municipalité de la Ville de Plessisville.

Administration générale (suite)

Le maire et la greffière-trésorière sont autorisés à signer ce règlement pour et au nom de la municipalité.

Adoption du règlement no 672-23 modifiant l'annexe 5 du règlement no 626-20 fixant la tarification des biens, services ou activités de la municipalité afin d'annuler les frais de retard à la bibliothèque. Le maire et la greffière-trésorière sont autorisés à signer ce règlement pour et au nom de la municipalité.

Séance extraordinaire du conseil du 24 août 2023

Le conseil municipal accorde le contrat pour la pulvérisation et la reconstruction complète de la structure de chaussée des rues suivantes : avenue des Chardonnerets, avenue des Colombes et la rue de la Tour à la compagnie La Sablière de Warwick Ltée au montant de 912 020,11 \$ incluant les taxes. Les travaux doivent être réalisés conformément aux spécifications énumérées dans le devis technique accompagnant la demande de soumissions.

Appuyer la demande d'autorisation afin d'entreposer et d'épandre des matières résiduelles fertilisantes sur les terres appartenant à la Ferme Somerset et les terres voisines intéressées à recevoir ce type de matière.

Autorisation d'un emprunt temporaire pour un montant n'excédant pas 1 800 000 \$ contracté à la Caisse Desjardins de l'Érable pour les travaux de réfection de la rue St-Calixte – règlement no 666-23, modifié par le règlement no 669-23. Le maire et la directrice générale & greffière-trésorière sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Plessisville, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Le conseil municipal de la Paroisse de Plessisville autorise la directrice générale adjointe, Johanne Dubois, à signer tous les chèques entre la caisse Desjardins de l'Érable et la municipalité de la Paroisse de Plessisville en cas d'absence de la directrice générale. De plus, Mme Dubois est nommée comme administratrice principale du compte Desjardins de la Paroisse de Plessisville.

Le conseil municipal adopte le premier projet de règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage n° 595-16. Le projet de règlement no 676-23 est disponible pour consultation au bureau municipal.

Une copie du projet de règlement sera expédiée à la MRC de l'Érable, accompagnée de la présente résolution.

Adoption du règlement no 674-23 décrétant une dépense et un emprunt de 981 300\$ pour les travaux de réfection sur la rue de la Tour et des Avenues des Chardonnerets et des Colombes sur le territoire de la municipalité. Le maire et la greffière-trésorière sont autorisés à le signer, pour et au nom de la municipalité.

Prochaine séance du conseil

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le lundi 2 octobre à 20 h à la salle du conseil. Vous pouvez assister à la séance en vous présentant directement à la municipalité ou via Teams.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil municipal devra acheminer ses commentaires ou questions par courriel à info@paroisseplessisville.com ou par courrier au bureau municipal situé au 290, Route 165 Sud, C.P. 245, Plessisville, G6L 2Y7, à l'attention de Mme Joanie de Ladurantaye et portant la mention période de questions pour la séance du conseil. De plus, le message doit être reçu au plus tard à 12 h, le jour de la séance.



Informations diverses

Frais de non-résidents

Veillez prendre note qu'à partir du 1er juillet 2023, les frais de non-résidents pour les activités seront remboursés à 100 % par la Paroisse.

Si vous avez inscrit vous ou votre enfant à une activité depuis cette date, veuillez nous faire parvenir une copie de la facture avec la preuve des frais de non-résidents.

Trottinettes électriques

Depuis le 20 juillet dernier, les trottinettes électriques sont légales sur les routes où la vitesse maximale est inférieure à 50 km/h ainsi que sur les pistes cyclables.

À noter que les personnes qui se déplacent en trottinettes électriques doivent:

- Avoir au moins 14 ans
- Porter un casque protecteur
- Ne pas avoir de passager ou de passagère
- Suivre les mêmes règles de sécurité routière que les cyclistes.

Une amende minimale de 100\$ s'applique si vous ne respectez pas l'une de ces règles.



Arrêt de la cueillette d'objets volumineux

À partir de cette année, la municipalité n'effectuera plus de collecte des objets volumineux.

Lors de cette collecte, vous pouviez déposer vos objets volumineux comme les matériaux de construction tel que baignoires, toilettes, fenêtres etc. Pour vous en débarrasser, vous pouvez vous rendre à l'Écocentre (A. Grégoire & Fils). Prévoyez des frais pour déposer vos objets. Nous vous invitons à les contacter pour plus d'informations au 819 362-2473.



16 septembre 2023
9 h à 17 h

chemin
DES
CRÉATEURS
de L'Érable

ARTISANS 3
ET ARTISANS 4

- 1 Emmanuelle Lessard
- 2 Gaëth Bouchard
- 3 Les créations FAJAN
- 4 Les Tricots d'Isabelle
- 5 Delfiane
- 6 Guillaume Fortin
- 7 Le tricot avec Clara
- 8 Philippe Boite Photographie
- 9 Douceur d'ange
- 10 Isabelle Filion
- 11 Marilyne Laurondau
- 12 Pauline Jutras
- 13 Beau & Bois
- 14 Hélène Laroche
- 15 Le Verre etc.
- 16 Patricia Roby
- 17 Art'Évo
- 18 Josée Bouchard Peintre
- 19 Robert Morin accessoires mode
- 20 William Gravel
- 21 Kim Godbout Autaire
- 22 Tricote-moi une histoire
- 23 Marcel Lafleur (El Fuego)
- 24 Martin Teves
- 25 Sylvie Lavigne
- 26 Céline Legault
- 27 Chantal Auger, potière
- 28 Denyse Proulx Conception Florale
- 29 Les tissances de St-Ferdinand
- 30 Marcel Landry
- 31 Mgarro
- 32 Collectif Hirs d'États (Élisabeth Marcoux)
- 33 Montagne de Laine
- 34 Nancy Blier, artisanne
- 35 Philippe Nadeau

SALONS D'EXPOSITION 08

- 1 Inverness - CENTRE DE CRÉATIF ROBERT-SAVAGE 1005, rue Québec
- 2 Laurierville - ÉDIFICE MUNICIPAL 340, rue Dupuis
- 3 Luster - GARE 2070, rue Bélacrosse
- 4 Notre-Dame-de-Lourdes - CENTRE COMMUNAUTAIRE 200, rue Principale
- 5 Plessisville - CARREFOUR DE L'ÉRABLE 1000, avenue Trudelle
- 6 Princeville - BIBLIOTHÈQUE MADELEINE-BÉLANGER 140, rue St-Jean-Baptiste Sud
- 7 Saint-Ferdinand - BELFÈRE DE LA MARINA 897, rue Principale
- 8 Sainte-Sophie-d'Halifax - ESPACE SOPHIA 20, rue de l'Église

Découvrez, à travers le circuit du Chemin des créateurs de L'Érable, le talent d'artistes et d'artisans du Québec!

regiondelereble.ca/chemindescrateurs
819 821-1333 p. 1285 | infotouristique@ereble.ca

Voirie

Résidus verts

Dans quelques semaines, les feuilles commenceront à tomber. Nous souhaitons vous rappeler que la municipalité met à la disposition de ses citoyens un site pour la récupération des résidus verts (pelouse, feuilles mortes, branches de 3 pouces de diamètre et moins) dans le stationnement du bureau municipal. Il s'agit d'un service gratuit pour les citoyens de la municipalité. N'oubliez pas d'enlever vos résidus verts de vos sacs de plastique. Une poubelle est déposée près du site pour vous permettre de les jeter.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Lecture des compteurs d'eau

Chaque année durant le mois de novembre, un employé municipal circule de porte en porte pour effectuer la prise de lecture de votre compteur. Celui-ci est muni d'un système permettant à la Municipalité de faire une lecture sur le lecteur extérieur de votre résidence. En cas de problèmes de lecture ou de défectuosité, la Municipalité contactera le propriétaire.

Fermeture des jeux d'eau

Le service des travaux publics procédera à la fermeture des jeux d'eau situés au parc des Petits Braves et celui du Domaine Somerset à la fin septembre. Nous espérons que vous en avez bien profité et nous souhaitons vous revoir l'année prochaine.

Nous vous avertirons sur notre page Facebook de la date officielle de fermeture.



COLLECTE DES RDD

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

14 octobre 2023 | 8h à 12h

Garage municipal de la Paroisse | 290 Route 165 Sud

Pour venir les déposer, les RDD doivent:

- Être dans leur emballage d'origine
- Ne pas être mélangés ou transvidés
- et un préposé doit être sur place

Tous produits avec les indications suivantes :



Inflammable



Corrosif



Toxique



Explosif



PRODUITS AUTORISÉS :



Aérosol



Huiles usagées



Produits ménagers



Peinture



Médicaments périmés



Batteries d'auto



Piles



Matériels informatique



Ampoules fluocompactes



Heures d'ouverture

LUNDI	13 h à 16 h 30
MARDI	10 h à 19 h
MERCREDI	10 h à 16 h 30
JEUDI	10 h à 18 h
VENDREDI	FERMÉ
SAMEDI	9 h 30 à 11 h



Loisirs, culture & activités

Horaire des bibliothèques

Voici les heures d'ouverture de vos deux bibliothèques. Nous vous rappelons que vous bénéficiez de plus de 40 000 livres en visitant les deux établissements. Si votre municipalité a une entente loisir, c'est GRATUIT!

À partir de maintenant, il vous est possible de laisser vos livres à l'une ou l'autre des bibliothèques. L'équipe se chargera de les retourner pour vous.

Bonne lecture!

HORAIRE

BIBLIOTHÈQUE LINETTE-JUTRAS-LAPERLE	BIBLIOTHÈQUE FLEURS DES CHAMPS
DIMANCHE 13H À 16H	DIMANCHE FERMÉ
LUNDI FERMÉ	LUNDI 13H À 16H30
MARDI 13H30 À 20H	MARDI 10H À 19H
MERCREDI FERMÉ	MERCREDI 13H À 16H30
JEUDI 13H30 À 20H	JEUDI 10H À 18H
VENDREDI 9H À 11H30 13H À 17H	VENDREDI FERMÉ
SAMEDI 9H À 12H	SAMEDI 9H30 À 11H

CONFÉRENCE ET SOIRÉE VIP

LA JARDINERIE FORTIER VOUS INVITE À UNE CONFÉRENCE SUR LE THÈME DES DÉCORATIONS DE NOËL.

* TIRAGE DES DÉCORATIONS FAITES DURANT CETTE SOIRÉE

DATE : MERCREDI 8 NOVEMBRE
HEURE : 18 H 30
LIEU : JARDINERIE FORTIER,
99 ROUTE 116 EST, PRINCEVILLE

INSCRIVEZ-VOUS AU 819 362-2712 POSTE 4405 OU BIBLIO@PAROISSEPLESSISVILLE.COM



GRATUIT

Entente de développement culturel



Québec



Avec la participation financière du gouvernement du Québec et de la MRC de L'Érable dans le cadre de l'entente de développement culturel.

Activités & événements

Maison créative et rurale Armand-Vaillancourt

À venir cet automne du 28 septembre au 7 décembre, deux expositions mettant en lumière des citoyens de la MRC de l'Érable.

SCULPTURE DE TERRITOIRE : Présentation des portraits de producteurs agricoles de toutes les municipalités de la MRC de l'Érable. Au cours des dernières années, la photographe Isabelle de Blois a exploré le milieu agricole pour mettre en lumière la fierté, la passion, l'audace et l'engagement de ces gens qui nous nourrissent et sculptent le paysage depuis des générations.

REGARDS CROISÉS 11-80 : Le fruit d'ateliers d'initiation à la photographie animés par Isabelle de Blois, où le portrait est un prétexte à des rencontres intergénérationnelles avec des participants de 11 à 80 ans. En collaboration avec le Centre d'action bénévole de l'Érable, la Maison des Familles de l'Érable et la Maison des Jeunes La Traversée de Saint-Ferdinand.

Le vernissage des deux expositions aura lieu le jeudi 28 septembre de 17 h à 19 h dans le hall du Carrefour de L'Érable au 1280, av. Trudelle, Plessisville.

S P E C T A C L E

NOS racines

SAMEDI 14 octobre

Auditorium de la Polyvalente La Samara

CHANSONS ORIGINALES Gaith Boucher

IDÉE ORIGINALE MRC de L'Érable

regiondelerable.ca/nosracines

présenté dans le cadre du projet MÈRES et MERVEILLES

Journée portes ouvertes

À l'usine de filtration d'eau potable

23 septembre 10 h à 12 h (ouvert à tous)

Départ aux 15 min.

JEUX GONFLABLES ET ANIMATION

SURPRISE POUR CHAQUE PARTICIPANT

Réduire sa consommation, eau UUUU que c'est simple!

Plessisville

1125, avenue Saint-Édouard plessisville.quebec

Activité d'Halloween

Mardi 31 octobre 17 h à 20 h

Carrefour de L'Érable

- Carrefour hanté
- Distribution de bonbons
- Punch d'horreur
- Personnages maléfiques

Gratuit pour tous

Info : 819 362-3284, poste 2113



La Grande Marche Pierre Lavoie

Pour la première fois cette année, Plessisville accueillera la Grande Marche Pierre Lavoie. L'accueil des participants se fera dès 9 h au Carrefour de l'Érable et le départ sera à 9 h 30. Deux options de trajets s'offrent à vous: 5 km et 1 km. Plusieurs activités sur place: jeux gonflables, collation pour les marcheurs, musique, prix de présence (Remis au lendemain en cas de pluie).

Inscriptions obligatoires au onmarche.com



UNE INVITATION DE

MRC de L'Érable SNG FORESTIERE CENTRE DU QUÉBEC

JOURNÉE FORESTIÈRE ET ACÉRICOLE DU CENTRE-DU-QUÉBEC
27^e ÉDITION
Samedi 16 septembre 2023 de 9 h à 16 h
Station régionale de glisse du Mont Apic
1361, route Bellemare, Saint-Pierre-Baptiste

AU PROGRAMME
Exposants sur place | Conférences | Ateliers en forêt
Toutes les activités sont tenues à l'extérieur beau temps, mauvais temps.

Journeeforestiere-centreduquebec.ca 819 752-4951
Entrée : 10 \$ (taxes incluses), 16 ans + journee.forestiere@gmail.com

PARTENAIRES

Éco-défi octobre

Le 9 octobre de 9 h à midi, pour l'Action de grâce et afin de conserver un peu des récoltes d'été, un atelier de cuisine collective prendra place à la Polyvalente La Samare.



Accueil des nouveaux arrivants

Mecredi 11 octobre

17 h à 19 h | Sur réservation au 819 362-3284, p. 2257

Activité gratuite pour toutes les personnes ayant emménagé à Plessisville depuis septembre 2022



15^{ANS} **Le grand DÉFI**
PIERRE LAVOIE

LA GRANDE MARCHÉ

PRESCRITE PAR LES MÉDECINS DE FAMILLE

14 OCTOBRE 2023



LES TRAJETS



 **5 km**

 **1 km**



Paroisse de
Plessisville

Plessisville

À BRAS OUVERTS!